



Nouvelles Recommandations AFEP/MEDEF sur la rémunération des dirigeants

Lors de sa réunion du 5 décembre 2008, le Conseil d'Administration de la société Casino, Guichard-Perrachon a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, auxquelles il adhère.

Il a constaté que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise poursuivie par la société Casino, Guichard-Perrachon.

Le Conseil d'Administration confirme en conséquence que la société se référera au code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF ainsi complété pour l'élaboration du rapport du Président prévu à l'article L 225-37 du code de commerce, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006.

*

Le Conseil d'Administration a également arrêté les modalités de répartition des jetons de présence au titre de l'exercice 2008 lesquels s'élèvent, concernant le Président-Directeur Général, à 12 500 euros.

Paris, le 8 décembre 2008